

La médiation*

La médiation offre un espace

neutre, confidentiel et indépendant

*où le patient et le professionnel de la santé
peuvent :*

-S'informer à propos de la loi sur les droits du patient et du service de médiation

-Exprimer une émotion ou une difficulté liée au séjour hospitalier

-Solliciter l'intervention de la médiatrice comme intermédiaire lors d'un vécu relationnel complexe

-Rechercher avec l'aide de la médiatrice une solution durable et acceptable pour chacun



Contactez la médiatrice

Qui ? Julie Rentmeesters

Quand ? Mardi de 9h à 12 h 30

Où ? Local 05 (Bâtiment central)

Contact en dehors des permanences:

GSM : 0495 66 22 01

@ : mediatrice.pfsmbw@gmail.com